



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le vendredi 12 avril 2024

Les décisions de la commission permanente de mars du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Patrimoine naturel : plus d'une centaine d'actions soutenues par le Département

Priorité du Département, la préservation de l'environnement et du patrimoine naturel se construit et s'opère notamment avec les partenaires territoriaux. Cet accompagnement départemental se structure autour de quatre catégories d'actions : les espaces naturels sensibles ; les continuités écologiques, paysages et espèces ; la protection de la ressource en eau ; la randonnée.

Acquisitions foncières, études, suivi d'espèces, plans de gestion de milieux naturels, etc. Ce sont pas moins de **108 actions portées par différents partenaires (intercommunalités, fédérations et associations, instituts de recherche) qui bénéficient d'un soutien technique et financier du Département.**

Quelques illustrations des projets accompagnés :

le suivi des migrations, porté par les associations de protection de l'environnement Lorraine association nature et Hirrus, et la protection d'espèces animales comme l'Aigle pêcheur, le Milan royal ou la Cigogne noir ;

la mise en place de pâturage pour entretenir les milieux thermophiles dans le Grand Nancy ;

des opérations de plantations de haie -véritables corridors écologiques qui redonnent aux paysages meurthe-et-mosellans leur visage d'antan- comme à Ugny, Villey-le-Sec et dans le Pays de Colombey-les-Belles et du Sud Toulinois ;

la démarche participative de l'arboretum d'Amance ;

l'entretien d'itinéraires pédestres et leur balisage.

Au total pour 2024, ce sont près de 700 000 € de subventions octroyées pour accompagner ces initiatives en faveur de la sauvegarde des équilibres naturels fondamentaux et la valorisation du patrimoine naturel (147 280 € en fonctionnement et 550 711 € en investissement).

APPUI AUX TERRITOIRES

Au plus proche des collectivités et de leurs projets

Qu'il s'agisse de projets d'investissement ou d'animations territoriales, le dispositif Appui aux territoires 54 se traduit au quotidien dans les nombreuses initiatives développées dans les territoires au service des habitants.

Zoom non exhaustif sur quelques subventions attribuées, après examen des dossiers en commissions territoriales :

sur les 356 000 € attribués pour le territoire de Longwy, la Commission permanente octroie une subvention de 100 000 € à la commune de Tellancourt pour la construction d'une salle socio-culturelle et sportive, 50 000 € pour un projet photovoltaïque à Lexy et 10 899 € à l'EHPAD Louis-Quinquet de Longuyon pour des travaux de sécurisation ;

pour le territoire de Briey, sur 442 565 € au total, la rénovation de la salle polyvalente de Friauville bénéficie d'une aide de 78 200 €, la mairie de Piennes obtient 35 880 € pour l'aménagement d'un parc nature et loisirs intergénérationnel. Enfin, la commune de Jarny peut compter sur une aide de 130 000 € pour la toiture du château de Moncel ;

pour le territoire du Grand Nancy, sur un total de 352 747 € attribués, le Garage Solidaire de Lorraine est soutenu à hauteur de 50 000 € pour un projet d'insertion ; 14 000 € pour l'atelier socio-linguistique de l'association REPONSE

à Vandœuvre-lès-Nancy, et 23 550 € au Jarville Jeunes Football dans le cadre du Contrat sportif solidaire (C2S).

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Déconstruction et reconstructions des ponts de Méréville : démarrage des travaux en mai

Pour améliorer la sécurité, le Département a programmé la déconstruction de 3 ponts successifs supportant la RD115b et franchissant la Moselle sur la commune de Méréville. En remplacement, un nouvel ouvrage sera positionné en amont, à environ 15 mètres des ouvrages existants. Il comportera 3 travées avec 2 piles dans le lit de la Moselle et aura une longueur d'environ 153 m. L'ouvrage disposera d'une voie douce de 3 m de large, protégée par un muret. Budget : 8,5 M€.

Afin que le chantier démarre au plus vite, la Commission permanente a approuvé les conventions de mise à disposition gracieuse de parcelles appartenant à la Communauté de communes Moselle et Madon et à la Métropole du Grand Nancy.

ATTRACTIVITÉ

OKOTÉ : un bilan positif, une confiance renouvelée

France Active Lorraine, partenaire du Département dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, porte depuis 2022 la démarche OKOTÉ. Objectifs : soutenir financièrement le développement de projets innovants d'intérêt général et créer des alliances durables entre citoyens, associations, entreprises et collectivités.

Principe : pour 1 € investi par les citoyens, l'entreprise et les collectivités apportent chacune 1 €. Lors de la phase d'expérimentation 2022-2023, quatre projets ont pu être accompagnés, aidés par sept entreprises et 289 citoyens contributeurs pour une collecte globale de près de 60 000 € :

l'association *Au Pas des Chevaux* qui accompagne les publics en situation de handicap ou de fragilité, à l'aide de la médiation équine ;

l'association *ReMise* qui diffuse et promeut le réemploi dans la construction ;

la coopérative funéraire, éthique et solidaire *La Batelière*,

Les *Coursiers nancéiens*, coopérative de livraison en vélo et vélo-cargo.

Le Département a décidé de renouveler son soutien à cette démarche à hauteur de 35 000 €.

LES DECISIONS EN BREF

Mobilités : face à la saturation des infrastructures autour du Luxembourg, le Département va participer à la réalisation d'une étude des mobilités à l'échelle du bassin de vie transfrontalier. Cette Enquête mobilité certifiée Cerema (EMC²) consiste en une photographie des déplacements réalisés par les résidents, selon tous les modes de transport, y compris la marche et le vélo.

Autonomie : dans le cadre du déploiement de l'habitat inclusif et de l'allocation à la vie partagée, le Département et la CNSA vont soutenir en 2024 trois nouveaux projets d'habitat inclusif : la résidence Dom Calmet à Bouxières-aux-Chênes, la résidence Saint-Just à Villerupt et le quai de l'écluse à Jarville-la-Malgrange.

Social : en partenariat avec l'État et la Métropole, le Département va expérimenter un Fonds social mobilité. Il permet de faciliter l'accès au microcrédit personnel, qui vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Éducation : dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Collèges Nouvelles Générations, le Département a décidé la restructuration lourde du collège de la Craffe à Nancy. Budget : 4,6 M€. Début des travaux : juillet 2025.

Mémoire et jeunesse : la transmission de la mémoire et l'apprentissage de l'histoire aux générations futures contribuent à une meilleure inclusion des jeunes dans la société. En ce sens, le Département soutient le dispositif « C'est mon patrimoine » à destination des jeunes issus de zones sensibles, le projet étudiant « Histoire d'en parler » pour rendre accessibles l'histoire et la géographie, et le Comité Départemental d'Organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Fonds européens : le Département renouvelle sa confiance à l'association AGIL, en tant qu'organisme intermédiaire à l'échelle de la Meurthe-et-Moselle pour la mobilisation des Fonds sociaux européens (FSE) avec une subvention de 116 000 €.

Les collégiens s'enflamment pour les Jeux : avec l'UNSS et en collaboration avec l'UGSEL, le Département organise la 12^e édition de ses Collégiades. Késako ?

9 000 collégiens mobilisés pour les phases qualificatives, 22 demi-journées de sélection, et 900 finalistes qui se retrouveront le 12 juin à Tomblaine pour une finale olympique ! Dans l'excellence, l'amitié et le respect.

Habitat : partenaire de longue date, le Département poursuit son soutien financier pour quatre nouvelles années à l'association Solidaire pour l'habitat (SOLIHA 54) et l'Agence interdépartementale d'information pour le logement de Meurthe-et-Moselle et de Meuse (ADIL 54-55), opérateurs publics départementaux de l'habitat.